Revue Européenne de Psychologie et de Droit
www.psyetdroit.eu

Prolégomènes aux questions du père et de la fonction paternelle

Laurent HYTTENHOVE, Psychanalyste, formateur en éthique des soins de santé et doctorant en psychologie à l'Université de Rouen.

« Le père, on peut s'en passer, à condition de s'en servir »

Jacques Lacan.

On peut toujours se demander si une femme est une bonne ou une mauvaise mère (si la question est aisée, la réponse l'est moins et reste très relative d'un point de vue culturel), mais du fait de la grande hétéronomie de la position maternelle, on se demande moins souvent : « qu'est-ce qu'une mère ? ». L'être-mère, reste – pour une part — fixé au déterminisme culturel et biologique qui en donne la mesure. Il n'en va pas de même pour un père, dont la paternité peut toujours être prise en défaut : défaut d'origine, défaut de validité, de vérité. Une fois l'enfant né, il faut encore à ce père trouver sa place dans cette diatribe qui pourrait bien se passer de sa présence. Alors, qu'est-ce qu'un père ? Il faut reconnaitre à Freud de n'avoir jamais épargné à son œuvre cette question difficile. Elle parcourt toute la psychanalyse, des confidences de Freud sur la perte de son propre père, qui lui ont permis de faire un lien entre la signification inconsciente du père et la mort du père, jusqu'à Lacan, chez qui cette question trouvera un éclairage décisif. Le fantasme commun sur le savoir psychanalytique pourrait laisser croire que Freud vient apporter la réponse au mystère. Freud ne vient pas ajouter une strate au savoir (1), il ne propose pas une nouvelle téléologie, mais au contraire éclaire la façon dont le sujet se débrouille avec ce mystère de la filiation dans sa propre mythologie.

La demande refait surface dans les sociétés développées sous la forme d'une plainte. *Qu'est un père ? Y-a-t-il encore seulement des pères ?* Et surtout y a-t-il encore de *vrais hommes* ? La plainte incessante et réactionnaire, celle qui ne change pas d'une époque à l'autre, dissimule encore aujourd'hui la perte d'un savoir qui ne suffit plus à désigner l'homme *vrai* et fait ressurgir l'angoisse. La perte du savoir est une perte de vérité et d'authenticité que l'imaginaire masculin ne relaie même plus pour supporter l'image du père.

Le remède à l'effondrement des valeurs sociales et à la « Crise » de façon générale se cherche dans un nouvel imaginaire de la famille. Une famille, dite *postmoderne,* dont l'idéal n'est plus un modèle économique fondé sur la différence des sexes, ni sur les rôles assignés à chacun de ces sexes dans la société. Au contraire, c'est par l'absence de modèle unique que cet idéal se caractérise (ce qui en fait justement un modèle). Mais avec deux dénominateurs communs : la consommation et le droit à enfant ; enfant plus que jamais objet-idéal, enjeu des fantasmes, objets de demande incessante adressée à l'Autre social de la science et du droit : demande de jouissance qui se drape de revendications identitaires, dans laquelle enfant et consommation viennent se subsumer logiquement sur l'autel de la performance.

La disparition au niveau sociétal de la toute-puissance du *Pater familias,* qu'incarnait sans concurrence possible le mâle, correspond-elle à une évolution de formes et des valeurs de la famille sur le mode imaginaire ou à une perte symbolique sans compensation dans la structure ? Quelle en serait la cause (les causes) ?

Il parait logique qu'une causalité à ce phénomène – si elle existe – soit multifactorielle. Cependant, ne risquons-nous pas de nous égarer en cherchant une cause classique du type logique de cause-à-

effet ?
La « crise du Père » correspond-elle à une disparition de la société « phallocentrée » — pour reprendre les termes de ses détracteurs (2) — et à l'apparition d'une société matriarcale comme Derrida en fit l'hypothèse ?

Nous montrerons d'abord comment la psychanalyse, par son apport théorico-clinique sur la question du père, permet de dépasser les archétypes du rôle social paternel et d'éclairer les éléments d'une fonction essentielle à la construction du sujet et de l'être. Ces problématiques ne peuvent faire l'économie de l'apport lacanien qui a montré un Père pluriel et promu un rôle au rang de fonction.
La littérature abonde sur les questions de la place du père dans la société « postmoderne », comme si le père lui-même était un réel inquestionnable, une essence perdue, un trou autour duquel la société évolue sans savoir comment le combler. Plus rares sont les travaux hors de la psychanalyse qui viennent questionner la spécificité structurale du Père. Quel est-il ? Quels sont sa place, sa réalité, son réel et sa fonction ? Nous chercherons, à partir de points de vue sociologique et juridique, à comprendre les enjeux contemporains de ces problématiques.
La psychanalyse peut rendre compte de la dimension (dit-mention) symbolique de cette crise, qui au-delà de la personne du père, touche aux structures-mêmes de la famille et de la société. Le succès du brulot antifreudien de Michel Onfray, *Le Crépuscule d'une idole : l'affabulation freudienne*, dans lequel l'auteur fait passer Freud pour un pervers sexuel obsédé par l'idée de tuer le père, est symptomatique de notre époque. Il y présente le père de la psychanalyse comme un fils indigne, haineux et jaloux, méprisant son propre père pour sa judéité. C'est cet aspect du livre d'Onfray qui en fait son succès, bien plus que la critique à l'égard de la psychanalyse et de son manque supposé de matérialisme.

Freud et la fonction du Père

« Ce que tes aïeux t'ont laissé en héritage, si tu veux le posséder, conquiers-le ». Cet aphorisme célèbre de Goethe, Freud le confie lui-même à ses successeurs (3) en l'écrivant un an avant de mourir. Dans *Moïse et le monothéisme*, Freud y définit une fonction paternelle qui s'articule avant tout sur une passation, où père et fils se construisent dans leurs rôles respectifs, l'un par rapport à l'autre dans un rapport possible parce que non symétrique. Cette fonction paternelle n'est pas celle que Lacan entend définir avec l'aide des mathèmes ; elle s'ancre dans la réalité des rapports familiaux et sociaux, définit une place plus qu'une fonction symbolique. Cette analyse de Freud sur la fonction du père et la position du fils dans l'enchainement des générations se nourrit essentiellement d'une réflexion sur la pulsion et la violence et leur nécessaire transformation, « sublimation », pour qu'une transmission et une identification soient possibles. La sublimation de la violence pulsionnelle, à laquelle la fonction paternelle ouvre la voie est un effet de l'introjection par le fils, des pulsions de vie et de mort ; cependant, cette introjection n'est pas suffisante si un travail de deuil des objets de la pulsion ne s'opère pas conjointement.
Avons-nous raison de penser que c'est bien, au bout de ce processus complexe, l'identification qui est aujourd'hui si difficile ?

Le Père mythique de Totem et tabou

La réflexion freudienne vient faire trou dans le savoir de son époque avec la publication de *Totem et tabou* en 1912. Un siècle plus tard, c'est comme une prophétie que la fin du monde, de l'histoire et

ses valeurs, nous est annoncée pour 2012. Ce qui fut réellement prophétique, c'est bien le travail de Freud sur la croyance et la pensée magique structuralement liées à cette fonction paternelle. Lacan éclairera d'un jour nouveau cette question avec son séminaire « Le nom du père » et par le passage décisif de ce nom, du singulier au pluriel. Car pour s'identifier à un modèle, en l'occurrence celui du père, le sujet doit pouvoir (y) croire, y adhérer et, comme le précisera Lacan, en être dupe pour que son histoire et son être soit d'une même texture : celle de la vérité. Lacan continuateur de Freud, fera sienne cette logique, qui est aussi celle du mythe, en l'attribuant au signifiant. Lacan pourra dès lors affirmer que « le mythe freudien du père de la horde et de ses fils est vrai, parce que Freud était un névrosé ».
Lacan aborde le problème du mythe sous l'angle strict du psychanalyste, c'est-à-dire du langage. De ce point de vue, le mythe est essentiel par le point d'indicible qu'il porte. La question de l'origine : voilà la question du mythe. Cette question construit la demande du névrosé adressée à l'Autre – à celui qui l'incarne — qui ne peut y répondre qu'à partir de sa propre énigme. Ce point d'impossible est un effet du langage. Il rend compte dans la structure de ce point que Lacan écrit S A(barré). Le mythe est une réponse à ce dire impossible, une construction logique qui dès lors, permet de repérer ce qui fait la fonction du père : donner un sens au désir de la mère. De cette fonction, le mythe est fondateur d'une temporalité qui inscrit dans la culture le père-Un des origines qui est pour toujours le père. Pas un père de la génération, mais un père réel, un père mort dont le *refoulement primordial* est inaugural. Jouir des femmes commande l'acte parricide et la dévoration du père par ses fils, mais cela produit l'effet opposé en interdisant les femmes. Du père mort s'institue la loi et l'interdit de l'inceste. La traditionnelle leçon du mythe est dans ce réel d'un père mort plus puissant qu'il ne l'était vivant.

Ce n'est pas l'histoire des fondements de la horde et de sa chronologie qui importe dans le mythe freudien, mais bien les effets du meurtre du père qui interdisent l'accès à la jouissance. Si la mère n'est pas explicitement citée dans le récit freudien, c'est bien de la séparation d'avec la jouissance de la mère que les fils découvrent le lien signifiant de leur fraternité. Ce point est essentiel dans la démonstration de Freud, car le lien de la fraternité c'est aussi celui du retour du père mort comme *père de l'amour*. C'est là, dans ce qui sépare le désir de l'acte, que se situe la différence entre le complexe d'Œdipe comme désir de tuer le père et ce réel d'un passage à l'acte que Freud présente avec la force d'une démonstration scientifique. Freud s'avance sur ce problème du réel dans la préface en précisant qu' « à supposer même que celle-ci [la vérité historique] se révèle finalement comme invraisemblable, je n'en estime pas moins qu'elle aura contribué, dans une certaine mesure, à nous rapprocher d'une réalité disparue et si difficile à reconstituer ».
Lacan reprend cette problématique de la vérité dans son séminaire sur les psychoses. Le meurtre est décentré du fait historique et porté sur sa dimension mythique, car c'est de sa structure que le mythe est vrai. C'est dans la transformation du lien du sang en lien signifiant que la structure est opérante. Le lien social se constitue de cet interdit cannibalique dont le tabou est métonymiquement le père mort. La métonymie n'est logiquement possible que de l'introjection du père dévoré. Lien inaugural à partir duquel peut s'élaborer un lien signifiant identificatoire du fils au père. Le mot comme lien à l'autre est une présence qui appelle un signifiant de l'absence. Le père donne le sens à la langue des fils, par son absence. C'est de cette structure *proprement* appelée mythique que Freud opère un retour sur la névrose. Lacan fait sienne cette forme discursive du mythe, proposée par Lévi-Strauss et n'a aucun doute sur ce qui fait ce discours, cet « être verbal ». Il voit dans la structure du mythe la *massenpsychologie* de Freud, et cette logique est celle du signifiant.
En 1963, Lacan revient sur cette notion dans son séminaire unique L*es noms du Père* en revenant sur le mythe de *Totem et tabou*. Il en dégage la double fonction paternelle, au père primordial,

« animal », le père de la horde, celui de l'identification primordiale et le père de l'identification à l'amour, celui qui fait retour dans les phobies infantiles. Le père est tué parce que sa présence est intenable ; comme signifiant il ne tient que comme absence et ne vaut que par son nom : seule réponse au mystère de la jouissance. Lacan revient sur cette problématique en 1973 avec L*es non-dupes errent*, et particulièrement sur cette présence/absence du père réel et du père symbolique, qui ne peuvent (co)exister que du nom.
Le père mythique est animal, insatiable et ne peut exister que dans un avant de la culture, ce qui *de facto* le rejette dans un réel hors d'atteinte pour le sujet (autrement qu'au travers du mythe) : « mais qu'il l'appelle [Freud] totem, et justement à la lumière des progrès apportés par la critique de l'anthropologie structurale de Lévi-Strauss qui met en relief l'essence classificatoire du totem, ce qu'il faut en second terme, c'est mettre au niveau de Père la fonction du nom ». Cette identification primordiale, incorporation réelle du Père de la horde, rend absent pour la communauté, ce qui est présence signifiante pour chacun.
Freud a su construire un mythe qui rend compte de ce qui nous construit comme sujet. Le père mort *existe-pas*, dans la mesure où il existe de ne pas exister, uniquement au travers des fils. Il est ce *trait unaire* qui ne représente pas puisqu'il est l'articulation que rend possible la représentation. Il est le zéro nécessaire à tout calcul dont la présence-absence permet toute opération. Lacan, par l'écriture quantique de la sexuation, côté masculin, valide cette logique. En effet, pour vérifier la fonction *pour un x, tel que, pas Phi de x*, il n'est pas nécessaire que *x* soit vrai. L'exception de l'au-moins-Un écrit le zéro de la perte et crée la fonction. À l'instar du mythe, c'est de sa logique que la fonction est vraie, quelle que soit la valeur de *x*.

Identification et dépendance

En 1921, Freud revient sur les principes d'identification et de dépendance à l'œuvre dans la construction du sujet : « Chaque individu est une partie constitutive de nombreuses masses, lié de nombreux côtés par identification, et il a édifié son idéal du moi selon les modèles divers. Chaque individu a ainsi part à de nombreuses âmes de masse, celles de sa race, de la classe, de la communauté de croyance, de l'appartenance à un État, etc., et peut en plus de cela s'élever jusqu'à une parcelle d'autonomie et d'originalité ». (4) C'est ainsi, d'une façon un peu étrange ou disons étrangère, que le rapport Père/fils ne peut se comprendre hors de la société qui le construit et qu'il perpétue. C'est ainsi, loin des idéaux libéraux et philosophiques, l'autonomie n'a aucun sens hors de l'hétéronomie radicale du sujet et de l'être. Ce père lacanien, érigé ou réduit — c'est selon le point de vue – à une fonction, ne peut s'appréhender sans l'imaginariser. Il ne peut se concevoir, même d'un point de vue logique, hors de la langue et de culture qui lui donne un corps. Pour Alain Vannier, « être homme, c'est se situer par rapport à... : ce rapport indique quelque chose que l'on peut appeler père. « Homme/père » ou « père/homme » : c'est un débat joycien. Un père peut-il être père sans descendance, sans fils, qu'est-ce qui alors est premier du père ou du fils ? ».

Le déclin social de l'imago paternel (5) n'est pas une question récente, comme nous le rappelle ce titre du texte dans lequel Lacan, dès 1938, aborde le problème du lent déclin de l'imago paternel, du *pater familias* romain au père moderne. La trinité inventée par Lacan, du Réel, du Symbolique et de l'Imaginaire, nous renvoie à la trinité chrétienne et aux problématiques de l'antériorité et de la mêmeté qui sont au fondement, dans la société occidentale, des notions d'autonomie et d'hétéronomie. « Cette querelle du *filioque* a clivé durablement le monde chrétien. Dans la trinité, faut-il concevoir le fils engendré par le père ou le père et le fils confondus dans une nature

commune ? ». Alain Vannier ajoute à ce propos que la question n'est pas obsolète (6), qu' « il y a des figures culturelles du père » et qu'il ne faut pas « négliger de les traiter ». L'auteur soutient l'idée que c'est « parce qu'il contenait un principe d'affaiblissement du pouvoir du père de famille que le monothéisme a eu un tel succès. Ce déploiement des figures du père est aussi l'une des conditions d'émergence de la science moderne ».
Il nous semble que cette vision et en quelque sorte cette inquiétude, Paul Ricœur (7) la croise dans sa logique quand il définit l'ipséité (le soi-même), « à l'aspect fluant, présupposé par le modèle de la promesse qui réclame la fidélité à l'engagement contracté » et la mêmeté (le même), « ce que le temps laisse perdurer à une substance ».

Lacan, théorie du sujet, identification et détachement

La théorie du sujet

Les sujets continuent néanmoins à se poser la question de ce qu'ils sont. Or cette question nécessite de s'être émancipée de l'Autre. Les sujets ne peuvent pas répondre à ce qu'ils sont, mais ils peuvent s'inscrire dans une lignée qui leur indique quelle est leur place par rapport à l'Autre. La fonction d'autorité permet ce déplacement et cette fonction, c'est la fonction paternelle.
Marie-Jean Sauret nous rappelle un point essentiel qui constitue le sujet : si l'être se demande « qui il est ? », c'est à la question de ce savoir « que suis-je ? » à laquelle le sujet tente de répondre. Ainsi, ce n'est pas par la réponse que le sujet se construit comme sujet du désir, mais par la question. Lorsqu'il se demande « que suis-je ? », il se demande « je désire quoi ? ». Or il n'y a pas de réponse à cette question, qui serait logée dans un savoir disponible et utilisable. Ce savoir c'est l'inconscient même. Ce manque à être du sujet, c'est son acceptation à être représenté. C'est par le langage qu'il partage avec l'Autre, que le sujet est représenté ; il ne pourrait se construire et se représenter seul. Pouvoir se reconnaître dans cette représentation, c'est la marque de notre dimension sociale, de ce qui nous lie à l'autre à partir de la filiation. Cette dialectique est constitutive du sujet, parce qu'elle est constitutive du désir *pour* le sujet-désirant-parlant. Si le père est le tiers nécessaire dans l'opération de castration symbolique pour le sujet, il est aussi celui auquel le fils doit pouvoir s'identifier.

L'identification

Revenir sur le concept d'identification, c'est opérer une rupture avec une vision psychologisante de la fonction paternelle, comme le précise Éliane Pamart*, car c'est avec la psychanalyse « appréhender la clinique au cœur de la structuration psychique, à la racine du narcissisme puisqu'elle conçoit l'identification comme « la première manifestation d'un attachement à une autre personne » (8).
Pour Freud il existe trois types d'identifications nécessaires à la construction du sujet (9). L'identification primordiale est l'identification au père, l'identification à un trait de l'objet et l'identification au désir de l'Autre. Seule la première forme d'identification n'est pas pathologique, « névrotique », mais au contraire est considérée par Freud comme une phase nécessaire et structurante dans la construction du sujet. Ce processus inconscient du sujet qui vise à faire du moi un moi identique au père pris en modèle. Le père pris pour objet idéal avant même l'Œdipe et pour Lacan identique au père de la horde, dont Freud décrit le destin dans *Totem et tabou*. Avec Lacan, ce père freudien, constituant du sujet, devient un père structurant qui fait du fils « un être phallique » (10).

Cette imago du père débouchera sur le « nom-du-Père » dont la forclusion reviendrait à un ratage dans cette identification originelle à la figure paternelle et à l'échec de la structuration qui aurait dû en procéder. Pour Freud « l'identification narcissique est la plus originaire » (11). Cette identification primordiale du sujet est constitutive du noyau hystérique de la névrose. Cet attachement primordial au père est, pour Freud, « la forme la plus primitive de l'attachement affectif » (12) ; sa perte est à comprendre comme un deuil pour le sujet. E. Pamart, cite Karl Abraham qui éclaire la façon dont le sujet rend supportable cette perte par l'introjection : « l'effet de choc de la perte est égalisé par le processus inconscient de l'introjection de l'objet perdu ». Pour Abraham, « le deuil contient une consolation : l'objet aimé n'est pas perdu car maintenant je le porterai à tout jamais en moi » (13).

La seconde identification

Lacan, dans le séminaire « Les formations de l'inconscient » reprend la théorie freudienne de « la transformation de l'amour en identification » et fait de ce point d'identification à la figure paternelle le moment du renoncement « aux objets d'amour œdipiens ». Si l'on fait de l'identification père/fils le paradigme de ce montage, qu'en est-il lorsque la fille s'identifie à son père ? Lacan reprend le cas de la toux de Dora pour, précisément, montrer que cette forme d'identification à l'image paternelle, « je tousse comme mon père », ne fait pas de la petite fille un garçon. Cela ne la transforme pas. Par cet exemple, Lacan replace le point de vue freudien dans sa propre théorie du sujet et des signifiants. Ces traits identificatoires de l'enfant sont signifiants. Lacan parle d' « insigne du père ».

À partir du cas de « la toux de Dora », détaillé par Freud au chapitre 7 de « Psychologie des foules et analyses du moi », Lacan décrit le second type d'attachement, qui selon Freud détermine une forme hystérique d'identification. De cette seconde identification de Freud, *die einziger Zug*, Lacan fera son *trait unaire* ; l'identification par l'attachement au père est distincte de la première identification à la figure paternelle qui fixe un point d'aliénation totale à l'Autre que le sujet veut égaler. L'identification au *trait unaire* est signifiante et donc partielle. Elle donne la mesure du sujet névrosé dans son rapport à l'Autre et dans la construction de son symptôme. Dans la première identification, le sujet veut être comme le père, dans la seconde, il s'attache au père comme objet sexuel.
Si la seconde identification de Freud apparaît comme une identification œdipienne, l'identification au trait unaire se caractérise par l'identification à un trait unique. Nous pouvons faire l'hypothèse, qu'elle éclaire, dans nos sociétés contemporaines, le rejet de l'autorité paternelle et de l'autorité en général *et* le rejet des insignes du père, masqués par une inflation de signes distinctifs, vestimentaires, musicaux, sportifs, etc. Identification de tout le groupe sur un trait à la fois distinctif et identitaire. Cette seconde identification au signifiant unaire, qui constitue une identité pour le sujet, est intimement liée au corps et en détermine les représentations et l'écriture d'un code corporel fortement identitaire.

Ce que les adolescents « voyous » ou « sauvageons » (au gré des référents culturels des politiques et de l'alternance à la française), vêtus d'uniformes créatifs qui constituent une identité pour le groupe, un signe distinctif, représentent, ce n'est pas tant l'échec de la fonction paternelle, mais un éternel recommencement : celui d'une génération qui a à bricoler avec la langue des parents pour la faire sienne. Trouver sa place, comme on dit, dans une autre maison que celle du père. Cet arbre signifiant cache la forêt d'une crise de la famille plus profonde qui se caractérise par une inversion

des places que ni l'autorité publique ni la démocratie ne suffiront à régler. Il ne s'agit pas de force ou de liberté, mais d'une défaillance du symbolique qui, malmené par la modernité, peine à borner une jouissance et peut laisser croire au père puis au fils qu'ils peuvent faire fi du réel et quitter leur place. A. Vannier illustre cette crise par la parabole du roi *Lear*. Le roi renonce à son trône et renonce à tenir sa place de père, interdisant ainsi (par le brouillage des places assignées à chacun) aux enfants d'agir à leur tour comme des hommes.

Nom du père, filiation et lien social

Le sujet nait deux fois. Comme être biologique et comme sujet du désir. Cependant, c'est avec un déficit structurel qu'advient le sujet du désir, c'est ce qui vient à manquer que Lacan définit comme la jouissance du sujet. Cette jouissance c'est ce qu'il y a de réel dans l'être du sujet. Marie-Jean Sauret nous rappelle également que le désir définit la vie du sujet qui tente de récupérer de cette jouissance. « Lacan parle de satisfaction obtenue. Cependant, si l'on pouvait récupérer la jouissance-toute, ce serait la mort du désir ». (15) La fonction paternelle, permet la castration et introduit le sujet au désir en l'inscrivant dans la signification phallique et rend tenable une position pour le sujet et l'être face aux signifiants. Cette position est une position de vérité. C'est en ce sens que le père marque l'interdit : par ce qui se perd de jouissance. Le père interdit la mère comme autre de la jouissance dont la jouissance est à forclore dans la névrose. C'est cela le Nom-du-Père : « la métaphore qui substitue ce nom à la place premièrement symbolisée par l'opération de l'absence de la mère ». (16)

Fragilité de l'être, force du lien social

L'être biologique est fragile, mais c'est ce manque à être qui caractérise le sujet et en détermine la vulnérabilité qui le pousse à chercher des réponses dans la société et la culture, en premier lieu vers sa famille, pour interroger le mystère derrière le manque où nécessairement se cache quelque chose dont la découverte viendra régler la mesure de cette quête. Freud pense que la famille est ce que l'humain a inventé de plus efficace pour organiser et dialectiser cette pulsion. L'adolescence, par le pas fait hors de la famille, rejoue ce pas décisif, ce plus grand pas que l'homme peut faire pour humaniser l'humanité. Cette vision est très loin du déterminisme que l'on prête, aujourd'hui encore, à Freud (17).

La position défendue par Marie-Jean Sauret, nous éclaire sur cette confusion souvent faite entre hétéronomie et déterminisme. En effet, si le sujet reste mal-coupé d'avec cet Autre auquel il veut absolument donner une substance qui attesterait de sa propre vérité, il est aussi sujet d'un désir singulier pour lequel il doit faire des choix. Ces choix qui déterminent ce que l'être-sujet est au monde, dans une communauté, peuvent être appelés autonomie.

Si nous voulions parler de fonction maternelle, il s'agirait d'une fonction sociale et affective. Dans nos sociétés *postmodernes*, les problématiques sociales de l' « égalité des droits » entre les sexes produisent des constructions imaginaires qui alimentent la demande et nourrissent la confusion entre égalité, mêmeté et semblable. L'asymétrie des sexes, des genres et des générations peut servir de relais à la demande perverse de contrôle du réel. Nous pourrions plagier une publicité célèbre pour illustrer ce propos : j'en ai rêvé, je peux le faire. Plus rien n'est impossible et l'ab-sens de limite qu'offre la technologie moderne déplace le curseur de l'éthique. Possibilité technique et possible éthique se subsument. C'est un fait social qui se réalise dans la biomédecine, la réassignation sexuelle

ramenée à un acte simple de chirurgie esthétique... Ou, comme nous le racontait récemment un médecin responsable d'un service d'AMP, les cas de plus en plus nombreux de parents qui viennent se plaindre que l'enfant qu'ils ont eu avec l'aide d'une fécondation in vitro, ne correspond pas à leurs attentes.
Ce « tout est possible » nous semble être la marque d'une demande de jouissance adressée à l'Autre social que la famille relaie dans ses tentatives à trouver de nouveaux modèles viables. L'adolescent contemporain, dans son refus radical de toute frustration, n'a pas sombré dans la jouissance-toute, il cherche dans sa course aux plaisirs, les morceaux de l'Un qui n'a pas disparu mais se trouve en morceaux dispersés.
Qu'il y ait un père, deux pères ou pas de père du tout dans la réalité, la fonction paternelle n'est pas une option dans la construction du sujet. Elle est nécessaire à une identification qui sera identification de soi pour l'être-sujet ; point de départ de sa quête et de sa singularité. La modernité vient brouiller les pistes. Si elle offre plus de choix, elle n'offre pas plus de liberté et le sujet contemporain est peu doué pour le choix. Les modèles sociétaux sont déstabilisés de façon radicale et plus que jamais ont disqualifié une certaine image du père qui est attachée à une image négative que l'histoire récente depuis 68 n'a cessé de construire. L'homme contemporain doit se construire entre une image destituée que le père ne manquera pas d'incarner et une demande qui vient oblitérer l'absence de projet social. Cependant, l'être-sujet a besoin d'outils sociaux pour se construire et ces outils se trouvent dans les discours. Le père dans sa fonction est celui qui fait accéder le sujet au discours.

Ce que peut montrer la psychanalyse, ce n'est pas seulement qu'il y a « un malaise moderne du père » (18), mais que sans malaise il n'y a pas de modernité ni même de culture, que le père reste celui qui incarne le nom à partir duquel le sujet peut dire non. Or, si quelque chose défaille aujourd'hui, c'est peut-être dans cette assise sociale du nom (propre) du père dont la stabilité n'est plus assurée.

Un père absent ?

Ce ne sont plus seulement dans les travaux théoriques et les cas cliniques des psychanalystes, psychiatres et psychologues, que nous est donnée la possibilité de prendre la mesure des faits et des effets de cette situation. Il suffit de consulter les médias pour être submergé par la quantité d'informations relatées. Violence dans les banlieues, enfants qui menacent physiquement leurs parents, enfants violés, violence à l'école, augmentation de la criminalité chez les mineurs, etc. C'est également dans les médias que nous apprendrons par quels moyens l'autorité, non plus de la famille, mais du pays, tente de régler le problème : ce n'est plus le père qui est jugé et condamné par défaut, mais l'enfant qui est jugé par excès.

La loi du juge vient oblitérer la loi symbolique ; elle ne l'incarne plus, elle ne l'interroge plus, elle la dénie en jugeant l'enfant comme un adulte en place d'être l'adulte, le père. L'enfant, quel que soit sa faute, paie-t-il pour la responsabilité du père ?
Dans la société de l'information, le discours des médias inverse les valeurs, les causes et les effets ; il invoque une crise de la famille dans laquelle le père n'est pas mis directement en scène — et pour cause — puisqu'il est fréquemment absent de l'équation. C'est plutôt le fils et la fille qui font le spectacle. Une émission de télévision de grande écoute comme « Pascal, le grand frère », est symptomatique de notre époque. Elle met en scène un ancien éducateur spécialisé aux allures de dur au grand cœur et de père de substitution provisoire. Ce « grand frère» vient s'installer dans une famille, pose son baluchon dans la chambre de l'*adolescent à problème* et vit avec la famille pour

quelques semaines. À la fin de son séjour, il aura, bien sûr, laissé la paix et l'harmonie derrière lui. C'est un fait, dans la plupart des cas, la famille ainsi montrée se réduit à une mère et ses enfants ; le père y brille par son absence. Cette mère « n'y arrive plus » sur le plan familial et professionnel ; elle se trouve en situation de précarité sociale. Le terme de *parent isolé* — devenu substantif — touche particulièrement les femmes dans les pays du sud de l'Europe où elles obtiennent par défaut la garde des enfants en cas de divorce. Il faut aussi noter, ce n'est pas anecdotique, que ces pays sont ceux dans lesquels les pères réclament le moins souvent la garde de leurs enfants. Les conséquences sociales de ce phénomène de grande ampleur sont massives.

Un point de vue historique et juridique

Le fait est que cette évolution de nos sociétés, dès le début du vingtième siècle, s'accélère brutalement dans la seconde moitié du siècle. L'observation de la justice nous donne une illustration assez fine de cette évolution si l'on prend pour principe que la législation et le droit entérinent les évolutions sociales et cèdent au sens de l'histoire, mais ne les devancent jamais. Depuis 1968, la « puissance paternelle » de la doctrine juridique est supprimée au bénéfice d'une « autorité parentale » ; cette évolution positive liée à l'évolution du droit des femmes et de leur rôle dans la société a-t-elle pu suffire à éroder un peu plus une fonction déjà malmenée ? Probablement que non, car cette évolution est elle-même un effet de la confusion (déjà ancienne) alimentée par la société libérale, qu'égalité des droits est synonyme de mêmeté. L'asymétrie des places et des rôles est elle-même considérée comme une atteinte aux droits de l'homme. Nous reviendrons sur ce point.

Dans les années 1980, c'est la notion même d' « autorité » qui disparaît pour un glissement à la fois sémantique et juridique vers une « responsabilité parentale ».
En théorie, le droit français a atteint l'égalité parfaite des sexes, ce qui fait dire à certains auteurs que le genre pourrait être techniquement supprimé des documents officiels de la personne. L'autre argument en faveur de cette suppression est que le genre n'est pas une identité sociale, il appartient avant tout à la sphère privée. D'un point de vue pratique, comme au niveau symbolique, les choses sont plus complexes. Dans le Droit, la protection du groupe passe par la protection de la personne en tant qu'elle est un élément du groupe. Défendre une personne, c'est défendre le groupe. La protection de la personne commence donc en donnant au sujet une existence légale de *personne*. Pour cela, le droit définit des catégories qui sont établies à partir de la différentiation qui est une classification binaire sans discrimination. En droit il y a toujours la possibilité d'une erreur, mais le droit ne peut attendre, il faut donner un sexe pour faire du sujet une personne civile. Par défaut, le droit se cale sur la médecine et sur *le marqueur corporel* pour déterminer le *sexe* de la personne. Il faut nommer la personne ; dire son sexe est une nomination.
Nous voyons comme le droit n'est pas embarrassé par l'aporie de son discours, puisque c'est de cette distinction des sexes que le droit construit sa doctrine de l'égalité et de l'équivalence entre les sexes, pour en faire un principe qui est aussi une condition du droit. Cette identité est inscrite à l'état civil, c'est l'état des personnes. (Nom, prénom, âge, filiation, sexe), en terme juridique, c'est la personnalité. L'être humain n'est déterminé qu'après sa naissance (avant la naissance et après la mort, il n'y a plus de catégorie de sexe). Jusqu'à une époque assez récente, on se présentait avec le bébé à la mairie pour faire constater le genre par le sexe biologique. Ainsi, en droit, on parle de sexe biologique, non de genre ; le premier subsume le second (art 56 du Code civil).

Sans remettre en question l'importance de la nomination symbolique du bébé, il faut noter ce paradoxe très logique du droit. L'égalité des droits et des devoirs des sexes se confond avec une fausse symétrie des genres et des fonctions symboliques où fonction, droit et demande deviennent synonymes.
La femme mariée a moins de droits qu'une femme célibataire, car elle assujettit son état de mère potentielle et de garante de la filiation, à la nomination du père. Elle a néanmoins le pouvoir d'autoriser ou non le père à opérer cette nomination symbolique... et légale. Le droit français reste très attaché à la différentiation entre lien maternel et lien paternel, mais en revanche, on pourrait tout à fait supprimer les notions juridiques homme/femme, puisque l'égalité est atteinte. Ce qui crée une discrimination c'est la filiation garantie par l'accouchement. Cette réalité de la doctrine juridique nous renvoie à Lacan : « ce sur quoi nous voulons insister, c'est que ce n'est pas uniquement de la façon dont la mère s'accommode de la personne du père, dont 'il conviendrait de s'occuper, mais du cas qu'elle fait de sa parole, disons le mot, de son autorité, autrement dit de la place qu'elle réserve au Nom-du-Père dans la promotion de la loi ». Lacan nous éclaire de façon décisive sur ces points dans son séminaire *Les noms du père*, en montrant comment cette fonction unique n'opère pas d'un point unique. Lacan, en avance sur son époque d'une bonne décennie, s'interroge sur ce qu'est un Père. Si Freud décrit à ses contemporains les mécanismes sociaux et symboliques de la fonction du père dans le triangle familial de l'Œdipe, il ne remet pas en question un savoir, ni une autorité. Lacan réfléchit à la question du père en termes de structure et pose la question du réel de ce père. Le savoir institutionnalisé n'a jamais pu répondre à la demande du sujet ni se substituer au seul vrai savoir inconscient, mais l'hétéronomie du sujet permettait au savoir de venir occulter l'angoisse de la demande en offrant une réponse universelle.

Pour conclure

Au-delà d'une crise sociale dont il n'est pas question de minimiser l'ampleur, il devient difficile de faire la part des choses dans le spectacle des misères et fléaux mis en scène par les médias, télévision en tête. Sur fond de vulnérabilité et de misère sociale, « la Crise » mondiale, crise de la famille et évidemment « crise du Père » ont valeur de métaphore pour une autre crise des valeurs et de la croyance. Pour autant, la question dont les médias se font l'écho n'est pas illégitime : la crise économique est-elle la cause de cette « crise de la famille » ? Un bref coup d'œil à l'histoire peut nous faire douter d'un lien de type « lien de cause à effet ». « La grande dépression » de 1929 au nom si évocateur, première grande crise économique globale, n'a pas suffi à remettre en question les structures sociales et la place du *Pater famili*as. L'ouvrier américain brutalement au chômage ne s'est pas trouvé automatiquement devenir la cible du mépris de ses enfants.

De quelle réalité les médias s'emparent-ils pour évoquer et invoquer le modèle paternel et familial idéal, perdu bien sûr, et devenu objet de demande ? Si l'enfant est en lutte aujourd'hui avec une image de l'enfant idéal, le père n'échappe pas à la tendance qui fait du père idéal un dû dans la société occidentale où la demande à l'Autre est adressée au pouvoir politique et économique. C'est un fait historique observable et observé que la société est en pleine mutation (en a-t-il déjà été autrement?). La redistribution des rôles sociaux homme/femme qui caractérise la fin du XXe siècle se caractérise elle-même par une non-redistribution. La *déconstruction* des rôles et des places assignées en fonction des sexes a fait long feu, mais aucun projet n'est venu y prendre place. Seuls la confusion et le trouble — pour reprendre le terme employé avec succès par Judith Butler, de *Trouble dans le*

genre — sont un manteau bien étroit pour l'angoisse. Reste de féminisme et reliquat de luttes sociales viennent s'y confondre (quelle que fussent leur légitimité historique). De cette évolution des mœurs et des pratiques, la société contemporaine tarde à reconstruire un projet. C'est peut-être ce qui caractérise la société néo-capitaliste contemporaine, mieux que la libre concurrence, plus que le culte de la performance, la croissance et la consommation, une ab-sens de projet à long terme qui se retourne vers, et contre, la société. Si la lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes doit être saluée et reconnue comme une avancée fondamentale de la fin du siècle dernier, il faut en même temps regretter la confusion et le glissement sémantique d'*égal à* (dit) *semblable*. Comme si le sexe et le genre étaient le produit d'une opération chimique de réduction. Ce phénomène social pourrait être illustré par la maxime – fausse – que « la fonction crée l'organe ». Sur le même mode imaginaire de l'équivalence et du même, une fausse symétrie du rapport homme/femme se prolonge dans un rapport d'équivalence père/mère, là où le symbolique vient à rater immanquablement. Dans son article sur « Le père absent » (19), Yves-Hiram Haesevoets cite Alexander Mitscherlich qui « annonce dès 1963 l'arrivée d'un mouvement inéluctable « vers une société sans père » dans laquelle la figure paternelle s'efface et l'autorité se vide de tout contenu ». Y.-H. Haesevoets décrit les différents courants de pensée qui, dans les années 1960, tenteront une refonte théorique du féminisme et des thèses antifreudiennes et auront pour projet d'élaborer ce que Le Camus nomme le « mythe de l'équivalence fonctionnelle ». Après l'intérêt historique et sociologique d'une telle analyse, l'auteur montre qu'au-delà des divergences entre les écoles de psychanalyse et de l'évolution de la doctrine, un certain consensus se dégage chez les psychanalystes pour affirmer que le maternage des jeunes pères et leur engagement – relatif – dans le soin, le *care* apporté au bébé, « la nouvelle-paternité » qui peut se manifester par une « relation de proximité avec le nourrisson » dont parle Colette Chiland, peut avoir des effets très structurants pour l'enfant. Cette déculpabilisation des pères et de leur désir de « paternage » n'est pas contradictoire avec la nécessité et la possibilité de la fonction paternelle.

La fonction paternelle transcende le rôle du *Papa* pour lequel il n'existe pas de mode d'emploi du bien faire et que cette fonction n'est pas délimitée par ce que la bien-pensance autorise — ou pas — au père. Dès lors, quel lien se noue entre le sexe et le genre du Père et cette fonction qui est la sienne? La théorie du sujet permet de poser l'hypothèse d'un être-sujet barré, loin des standards et des critères de performance de la société de consommation. Le sujet est seul à pouvoir articuler quelque chose de sa vérité, hors de tout projet de société qui parlerait à sa place, ou d'objet idéalisé dont la consommation le révèlerait à sa vraie nature et à sa jouissance originelle perdue. Or le modèle politique contemporain des grandes démocraties libérales tend à construire un modèle idéal de sujet — que nous appellerons humanisme consumériste — qui le destitue de ce qualificatif libéral. La théorie de Mill fait de l'état libéral et de la liberté du sujet la condition d'épanouissement de l'être (condition qui est remplie si l'état reste étranger au devenir et aux choix du sujet). Or, une promesse de jouissance au plus méritant vient supplanter cette liberté inaliénable. Un utilitarisme mécanisé vient couvrir la subjectivité et renvoie la singularité dans la sphère de l'intime. La fonction paternelle est essentielle à la construction de cette vérité singulière du sujet qui peut laisser une place au désir et à la création afin de résister à la force d'un modèle qui réduit la valeur du sujet à la valeur de l'échange.

Marie-Jean Sauret a abordé de façon rapide la fonction paternelle en rappelant ses liens avec la fonction d'autorité ; à la lumière de son exposé et de sa logique, il nous semble que la fonction

paternelle elle-même est un enjeu politique majeur pour le devenir de nos sociétés et un axe central de cette dialectique entre psychanalyse et politique.

Le père est ce tiers nécessaire pour assurer cette fonction paternelle et le débat actuel, en particulier sur l'homoparentalité, pose la question de savoir si cette fonction symbolique, dans un au-delà du père imaginaire, peut assurer sa fonction castratrice lorsqu'il est incarné par une femme ou un homme face à un autre homme aimé. Il faudra trouver des réponses et des actions qui suivront le sens de l'histoire, bonne ou mauvaise. Cependant, ce père imaginaire, quel que soit le sujet (ou les sujets) qui l'incarne(nt), est une métaphore essentielle pour agir comme fonction opérante dont le sujet a besoin pour entrer dans le langage et le monde des hommes. Pour se l'approprier au travers de sa propre fiction, de son propre savoir et trouver sa place sur le curseur entre hétéronomie et autonomie (20).

Notes :

(1) Conférence de Marie-Jean SAURET, « Psychanalyse et politique », à l'université de Montpellier 3, le 30 avril 2010.

(2) le *phallocentrism*e est fréquemment dénoncé par les penseurs des « queer studies » comme le modèle dominant des sociétés h*étérocentrées*.

(3) S. Freud, (1940 *a*), *Abrégé de psychanalyse*, Paris, PUF, 1985, p. 84.

(4) S. Freud, *Psychologie des masses et analyse du moi*, (1921 *c*), *OCP*, t. XVI, p. 67.

(5) Vannier Alain, « Homme/père », *Figures de la psychanalyse*, 2001/2 no5, p. 127-137.

(6) id.

(7) Paul Ricœur, soi-même comme un autre, Points Essais, Seuil, Paris, 1996, 424 p.

(8) S. Freud, « L'identification » (1921), dans Essais de psychanalyse, Paris, PBP, 1979, p. 126.

(9) Essais de psychanalyse, « Psychologie des foules et analyses du moi » (1921) : chapitre 7, « L'identification », Petite Bibliothèque Payot, pp. 167-174.

(10) Éliane Pamart, « Les identifications chez Freud avec la lecture de Lacan », Intervention du 13 octobre 2008 à Rennes dans le cadre de l'Atelier de(4) S. Freud, *Psychologie des masses et analyse du moi*, (1921 *c*), *OCP*, t. XVI, p. 67.

(11)S. Freud, « Deuil et mélancolie » (1915), dans Métapsychologie, Paris, Gallimard, 1976, p. 160.

(12) 9. S. Freud, Essais de psychanalyse, op. cit., p. 128.

(13) K. Abraham, « Esquisse d'une histoire du développement de la libido », t. II, dans œuvres complètes, Paris, Payot, 1989, p. 183.

(14) Éliane Pamart, *ibid*., p. 53.

(15) Conférence de Marie-Jean SAURET, « Psychanalyse et politique », Montpellier III, 2011.

(16) J. Lacan, " D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose ", Ecrits, Seuil, Paris, 1966,

p. 557.

(17) id. (14)

(18) A. Vannier, *ibid*.

(19) Yves-Hiram Haesevoets est psychologue clinicien et psychothérapeute. Chargé de recherches et Maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles, il est également Expert auprès des Tribunaux et du Ministère de la Justice.

(20) Nous reprenons la distinction que Paul Ricœur fait entre la Fragilité radicale et universelle de l'être, et sa vulnérabilité toujours relative et variable, qui indique sa position entre hétéronomie et autonomie.